

Choisir LA SOLIDARITÉ.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



FÉDÉRATION
DES ACTEURS
DE LA SOLIDARITÉ

ÎLE-DE-FRANCE

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL --- p. 04

01

INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES --- p. 10

- Mobilisation régionale autour des évaluations flash dans le SI-SIAO
- « Ça ne tient plus » : mobilisations associatives face à l'aggravation de la précarité
- Accord Ségur 2 dans l'IAE : mobilisation et accompagnement des SIAE franciliennes
- Tarification Solidarité Transport : Défendre l'accès à la mobilité des personnes en précarité
- Plaidoyer pour améliorer l'accès à la domiciliation
- Enquête aide alimentaire en HUDA
- Pour une juste application des Référés Mesures Utiles (RMU)

02

ACCOMPAGNER ET APPUYER LE RÉSEAU --- p. 18

- La boîte à outils : les 1000 1ers jours de l'enfant
- Des actions pour soutenir les SIAE franciliennes dans l'accompagnement des parcours IAE pour des « publics spécifiques »
- Améliorer la prise en compte des compétences et besoins des personnes en accompagnant au changement de pratique
- Des aides : le dispositif régional de sécurisation et Confiance IdF Jeunes
- Un dynamique partenariale co-portée à Paris pour l'emploi des publics hébergés (Fiche 45 du Pacte)
- De la rue au logement : l'AFFIL
- Nos Formations

03

EXPÉRIMENTER ET INNOVER --- p. 40

- Seve emploi
- Le programme Respirations
- Mobiliser de nouveaux financements privés par la constitution de consortiums entre SIAE
- Les Chèques Vacances

04

FAIRE FÉDÉRATION --- p. 46

- Présentation du Conseil d'Administration et de l'Equipe
- Commissions et Groupes de Travail
- Délégations départementales
- Glossaire

PERSPECTIVES --- p. 66



RAPPORT MORAL

par Martine Théaudière,
Présidente de la Fédération
des acteurs de la solidarité IdF

Restons mobilisé·es pour une société plus juste !

2025 fût une année charnière marquée par une dégradation forte tant de la situation des personnes que nos adhérents accompagnent, que de la l'état de santé même des organisations qui nous composent.

Certaines données illustrent bien mes propos :

Pour nos adhérents en gestion de places d'hébergement d'urgence : le 30 avril 2025, les Présidents d'Aurore et du Groupe SOS lançaient un cri d'alerte, dans le journal La Croix, en indiquant que « le montant moyen versé pour une place a baissé de 25 % en tenant compte de l'inflation, alors que les problématiques des personnes accompagnées n'ont fait qu'augmenter ».

L'enquête nationale de la FAS, « Associations de solidarité en voie de disparition » publiée à la rentrée 2025, mettait en évidence qu'un quart des associations de solidarité est menacé de disparaître et que 24 % des associations disposaient de moins de deux mois de liquidités. Cette précarisation de nos associations n'est pas sans lien avec notre difficulté croissante à fidéliser les équipes salariées : 60 % des répondants de l'enquête FAS constataient une hausse du turnover depuis trois ans.

Et depuis le 1er avril 2026, l'assujettissement à la taxe d'apprentissage augmente encore davantage les charges à payer qui ne sont aucunement compensées !

Pour nos adhérents du secteur de l'IAE, la non-compensation du Ségur 2 précarise encore davantage pour les Structures d'Insertion par l'Activité Économique alors même qu'elles sont si nécessaires à l'insertion des personnes vulnérables, bénéficiaires du RSA, hébergées...

Cette fragilisation intervient au moment même où les discriminations dans l'emploi s'aggravent en France : d'après le rapport du Défenseur des droits paru en 2025, près d'un·e demandeu·se d'emploi sur deux déclare avoir déjà subi·e une discrimination dans sa recherche d'emploi, et les situations de stigmatisation au travail sont passées de 25 % à 34 % en dix ans. Dans ce contexte, les SIAE constituent plus que jamais une réponse intermédiaire indispensable pour sécuriser les parcours des personnes les plus vulnérables, qui restent les plus exposées aux ruptures d'accès au marché du travail.

En 2025 et avec des justifications variées, les contractions budgétaires ont concerné l'ensemble des financeurs de notre secteur, les différentes composantes de l'Etat, les agences, les collectivités locales... Ces pertes de financement ne pourront pas être absorbées par la mobilisation des fonds privés tant elles sont nombreuses et impactent l'ensemble du secteur du « care ».

Et pourtant, concomitamment, nous faisons face à un taux de pauvreté toujours aussi élevé en Île-de-France, avec un taux de 15.5%, soit près d'un point au-dessus de la moyenne nationale

Lors du dernier baromètre FAS-UNICEF réalisé avant la dernière rentrée de septembre, ce sont **au moins 924 enfants, dont 286 de moins de 3 ans, qui sont resté·es sans solution d'hébergement après un appel au 115** en région Ile-de-France en 2025. Il s'agit d'une augmentation du nombre d'enfants en rue de **24% par rapport à 2024 et de 39% depuis 2022.**

La saturation des dispositifs d'hébergement est partagée par tous les SIAO, l'accès au logement est embolisé avec un taux de rotation du parc PLAI de 5.5% en 2024 et des dispositifs de veille sociale mis en difficulté par la croissance des besoins.

Les premiers chiffres de la Nuit de la Solidarité de Paris, qui s'est tenue le 24 janvier 2026, sont extrêmement préoccupants. **3 857 personnes ont été dénombrées en rue** sur le seul territoire parisien **(+10% par rapport à 2025)** alors même que 3 121 personnes étaient accueillies dans le cadre du Plan Grand Froid, soit presque 3 fois plus de places ouvertes qu'en 2025 !

Les conditions d'accès aux droits des publics interrogent également la Fédération : la dématérialisation, la pénurie de travailleur·ses sociaux dans les services de l'action sociale de droit commun, la non-reconnaissance des attestations de domiciliation, les refus d'attribution de la Tarification Solidarité Transport (TST) opposés à des personnes pourtant éligibles, l'impossibilité d'obtenir aisément un rendez-vous en préfecture complexifient l'accès aux droits, voire génère des ruptures de droit et donc de parcours d'insertion.

La dégradation majeure de l'accès au séjour, aggravée par les dysfonctionnements de l'ANEF, a conduit la FAS avec neuf associations à déposer un recours devant le Conseil d'État pour « carence fautive » dans l'Administration numérique des étrangers en France. Ou encore, la mise en œuvre de la Loi « Kasbarian Bergé » qui raccourcit les délais, restreint les pouvoirs du juge, durcit les conditions d'accès aux délais de paiement et contribue à la forte augmentation des expulsions locatives.

Pourtant, l'investissement des associations - des administrateur·ices, des salarié·es et des bénévoles - est resté sans faille.

Nous nous sommes mobilisés collectivement le 18 septembre pour faire entendre la voix des plus précaires sur le mot d'ordre « Précarité en hausse – Cohésion sociale en danger », ou encore le 11 octobre pour dire – « Ca ne tient plus » - pour défendre la liberté associative.

Nos adhérents sont restés mobilisés pour accompagner en rue, faciliter les parcours d'insertion. A titre d'illustration, ils ont largement contribué à l'expérimentation, portée dans le cadre du Pacte Parisien de Lutte contre l'Exclusion (Ville de Paris, France Travail, associations), d'« aller-vers » dans les structures d'accueil et d'hébergement pour faciliter l'insertion professionnelle ». Afin de promouvoir une posture facilitatrice du pouvoir d'agir des personnes accompagnées, nos adhérents se sont mobilisés pour déployer le travail pair et l'approche rétablissement dans leurs pratiques d'accompagnement.

Au sein de l'Association Francilienne pour Faciliter l'Insertion par le Logement, l'AFFIL, nous avons poursuivi notre mobilisation afin d'œuvrer avec les bailleurs sociaux au développement des Résidences Sociales, à partager nos préoccupations et porter un plaidoyer commun. En 2025, un travail d'actualisation du guide de l'AFFIL sur l'accès au logement a été initié et notre journée régionale a été consacrée à la mise en œuvre « décloisonnée » du Logement d'abord.

Les différents temps d'échanges avec les Préfectures, la DRIHL, l'ARS, la DRIETS, le Conseil Régional, la Ville de Paris, les Conseils Départementaux mais France Travail, la CAF, la CPAM nous ont permis de remonter les besoins de nos adhérents et des publics que nous accompagnons de manière constructive et de tenter d'apporter les adaptations nécessaires. Nous n'avons pas toujours obtenu tout ce que nous souhaitions mais nous sommes convaincus d'avoir permis la prise en compte de nombreux besoins.

Dans le cas de ces diverses actions souvent déployées à titre collectif, je tiens à remercier les fédérations ou associations partenaires (Affil, Grafie, Uriopss, Fapil, Urahj, Claj, Unafo, Ardhis, Acceptess-T, Outrans, ANCV, Soliha, la SNCF, la Fondation pour le Logement des défavorisés, Action contre la Faim...) avec lesquelles nous déployons régulièrement des éléments de plaidoyer et des actions communes.

Sans entrer dans les détails du rapport d'activité, je souhaite enfin rappeler les travaux menés autour de la réduction des risques dans les structures AHI, ceux sur l'accompagnement à la médiation active (SEVE Emploi) et l'accompagnement des intervenants sociaux à l'accueil des publics LGBTIQ dans l'hébergement, les rencontres avec le comité de veille Dalo, l'accès à l'emploi des salarié·es en insertion dans le cadre de la mission passerelle, les projets culturels initiés grâce à Respirations ou encore le déploiement du dispositif Confiance IdF Jeunes avec le Conseil Régional, le lancement du projet travail-pair en santé mentale et de l'enquête relative à l'accès à l'alimentation en HUDA... mais également le développement des formations répondant aux besoins de nos adhérents qui s'est poursuivi grâce au renouvellement de l'agrément Qualiopi.

La volonté même de notre République à promouvoir le vivre ensemble et à protéger les plus vulnérables nous interroge.

Si la Fédération a pu poursuivre son rôle de soutien et d'interpellation c'est, une nouvelle fois, grâce à la capacité de mobilisation de l'ensemble des acteurs associatifs.

Merci à eux pour leur engagement afin de répondre aux importants et multiples défis qui sont les nôtres.

La détermination de chacune et de chacun est essentielle pour avancer collectivement.

Je tiens à saluer les membres du Conseil d'Administration qui m'ont apporté tout leur soutien et leur confiance.

Je voudrais enfin exprimer chaleureusement ma reconnaissance aux membres de l'équipe de la Fédération IdF qui, aux côtés du Conseil d'Administration, se sont fortement investi·es.

Restons mobilisé·es pour une société plus juste !

NOUS SOMMES

sociale
& **SOLIDAIRE**

Militante de la conquête
et de l'effectivité des droits

inclusive

Ouverte à toutes est à tous

PARTICIPATIVE

Porteuse des valeurs démocratiques
également défendues dans notre
fonctionnement interne

laïque

Attentive au plein respect de la liberté de
croire et de ne pas croire et à combattre
les pressions qui s'exerceraient contre
cette liberté

écologique

Active pour prendre notre part dans
la protection de la planète avec et
pour les personnes en précarité

UNE FÉDÉRATION

MILITANTE

Engagée pour la défense des
droits, par la recherche de
solutions, la construction avec
l'ensemble des acteurs et dans
l'instauration d'un rapport de
force quand cela est nécessaire

féministe

Mobilisée pour la conquête et la
défense des droits et des libertés
de toutes les femmes en précarité

décentralisée

Ancrée dans la vie des personnes
et des acteurs dans les territoires
où elles/ils agissent

EN INTERNE

6 réunions
du conseil
d'administration

8 réunions
du bureau



1 MILLION

de personnes accompagnées
et/ou accueillies par
nos adhérents, au niveau
national

167 ASSOCIATIONS
& ORGANISMES

pour aller vers, accueillir,
accompagner vers l'emploi,
la santé, le logement et
l'accès aux droits,
héberger les personnes
en situation de précarité
et de pauvreté

INFLUENCER LES POLITIQUES PUBLIQUES



IAE

Mobilisation régionale autour des « évaluations flash » dans le SI-SIAO

En 2025, la Fédération des acteurs de la solidarité Île-de-France s'est fortement mobilisée sur les enjeux liés aux « évaluations flash » dans le SI-SIAO, à partir des remontées des associations de veille sociale.

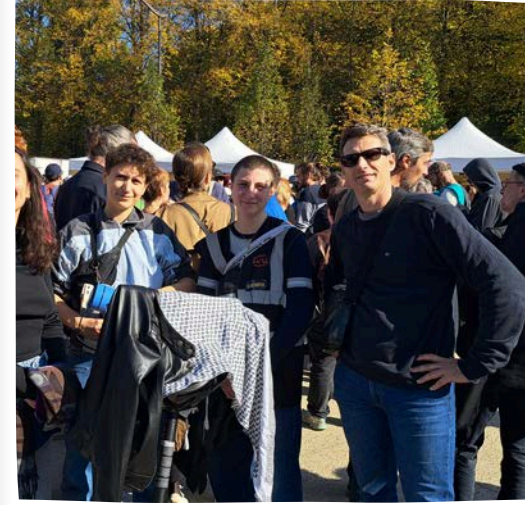
Face aux inquiétudes concernant la systématisation de la collecte de données sensibles, les conditions de recueil du consentement et les risques de détournement de finalité, la FAS IdF a engagé un dialogue soutenu avec les services de l'État, les SIAO et les partenaires institutionnels. Elle a contribué à objectiver les écarts entre le cadre théorique et les pratiques de terrain, en portant une attention particulière aux effets sur le travail social et le lien de confiance avec les personnes accompagnées.

Cette mobilisation s'est traduite par plusieurs courriers officiels, une saisine de la CNIL maintenue au niveau régional, ainsi que par la participation à des espaces de concertation. La FAS IdF poursuit ses actions afin de garantir un usage du SI-SIAO respectueux des droits fondamentaux et des pratiques professionnelles.



IAE

« Ça ne tient plus » : mobilisation



A la rentrée 2025, la Fas IdF a appelé à **une mobilisation collective pour débloquer la lutte contre la précarité**. Mois après mois les inégalités se sont aggravées. Face à ce défi, les associations, en première ligne, sont de plus en plus démunies. La moitié d'entre elles connaissent une dégradation de leur situation financière ; le quart sont en danger de disparition !

- **le 18 septembre, avec nos adhérents, nous nous sommes mobilisés** contre des choix budgétaires qui aggravent la précarité
- **le 11 octobre** dans le cadre d'une mobilisation nationale avec le mouvement associatif pour débloquer la lutte contre la pauvreté dans notre pays.

Poursuite de la mobilisation en faveur du secteur de l'IAE francilien autour des impacts de l'accord de revalorisation Ségur du 4 juin 2024

Suite à une première étape fin 2024 visant à faire remonter les incertitudes juridiques et les risques financiers de l'accord Ségur 2 touchant les SIAE adhérentes concernant les postes de salariés permanents et les postes de salariés en insertion, la FAS IDF s'est mobilisée pour donner accès à des informations et des éclairages juridiques fiables pour les SIAE franciliennes impactées par l'absence de compensation de l'accord Ségur 2.

L'association régionale a contribué à la préparation du webinaire national FAS dédié, organisé le 30 janvier avec l'intervention du cabinet d'avocats Picard. Dans un contexte d'incertitude pour les acteurs, ce webinaire a apporté des clarifications sur le périmètre d'application de l'accord dans l'IAE, et de proposer une première approche concernant l'analyse des principales dispositions et les différentes pistes envisageables pour sécuriser l'application pour les SIAE. A la demande de ses adhérents IAE, la FAS IDF a complété ce webinaire par l'organisation d'une matinée juridique qui s'est tenue le 11 février 2026 avec la participation du cabinet Picard. Cette matinée, qui a rassemblé une dizaine de structures franciliennes, a permis de décliner des pistes d'accompagnement opérationnel adaptées à chacune des configurations représentées au sein du groupe (signataires ou pas d'une CCN, taille et niveau de représentation du personnel, accord collectif existant, etc.). Un travail de veille sur les actualités juridiques et d'interpellation des partenaires, a été poursuivi en Ile-de-France tout au long de 2025 en articulation étroite avec les travaux menés au national.

ACCÈS AUX DROITS

Tarification Solidarité Transport :

Défendre l'accès à la mobilité des personnes en précarité

Depuis juin 2025, la FAS Île-de-France constate avec ses adhérents et partenaires une vague inédite de refus d'attribution de la Tarification Solidarité Transport (TST) opposés à des personnes pourtant éligibles. Aucune évolution réglementaire ne justifie ces blocages, qui relèvent de pratiques de guichet non assumées publiquement et provoquent des ruptures immédiates de mobilité, entravant l'accès aux soins, aux démarches administratives et à l'insertion sociale et professionnelle des personnes concernées.

Face à ce durcissement, la FAS IdF coordonne avec Dom'Asile, Médecins du Monde et une trentaine d'associations une réponse collective : saisine de la Défenseure des droits en octobre 2025 ayant débouché sur une instruction générale, interpellations politiques transpartisanes auprès des élu·e·s régionaux et des administrateur·rices d'IDFM, et préparation d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de pour faire reconnaître le caractère systémique de ces refus et obtenir le rétablissement effectif du droit à la mobilité.

DOMICILIATION

Plaidoyer pour améliorer l'accès à la domiciliation

En 2025, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France, avec le Collectif Domiciliation Ile-de-France (CNDH Romeurope, Médecins du Monde, Secours Catholique, Solidarité Jean Merlin et FAS IdF), a poursuivi un travail plaidoyer et les remontées d'alertes concernant les difficultés d'accès à la domiciliation administrative des personnes sans domicile stable en Ile-de-France. Dans la continuité de l'enquête portant sur l'accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale menée en 2024 auprès de 96 CCAS franciliens, le Collectif Domiciliation IdF s'est donné pour objectif d'apporter des pistes concrètes d'actions afin d'améliorer l'accès à la domiciliation :

- **L'interpellation des pouvoirs publics et la poursuite des échanges** avec les différents acteurs·rices concerné.es au niveau des communes, des départements et des services de l'Etat dédié à la question de la domiciliation. Ces rencontres ont notamment permis d'appuyer la relance du schéma départemental dans le département de l'Essonne et de reprendre les dynamiques d'échanges entre partenaire de la domiciliation dans le département de Seine-Saint-Denis.
- **Le développement et le partage d'outils** avec les partenaires de la domiciliation au niveau francilien. Cela s'est notamment matérialisé par le déploiement **de groupes d'échanges de pratiques et de temps de sensibilisation thématiques** avec les partenaires associatifs au niveau francilien (organismes agréés, mandaté.es en CCAS, etc.), mais également par **l'élaboration d'un kit plaidoyer** dans le cadre des élections municipales. Ce kit visait à outiller et renforcer la mobilisation collective des structures franciliennes, afin que la domiciliation demeure une priorité dans l'agenda des élu·es pour les années à venir.

SANTÉ

Enquête aide alimentaire en HUDA

En 2025, les tensions sur les dispositifs d'aide alimentaire se sont maintenues : augmentation du nombre de personnes accueillies, diversification des publics et saturation de nombreuses structures. Dans ce contexte, la FAS Île-de-France a poursuivi l'accompagnement des acteurs parisiens (épiceries sociales et solidaires, maraudes, cuisines partagées, distributions de repas ou de colis) en animant des espaces de coordination territoriale favorisant l'interconnaissance, la mutualisation et l'adaptation de l'offre aux besoins. Un travail spécifique a également été mené sur la place du choix dans l'aide alimentaire et la participation des personnes concernées au fonctionnement des dispositifs.

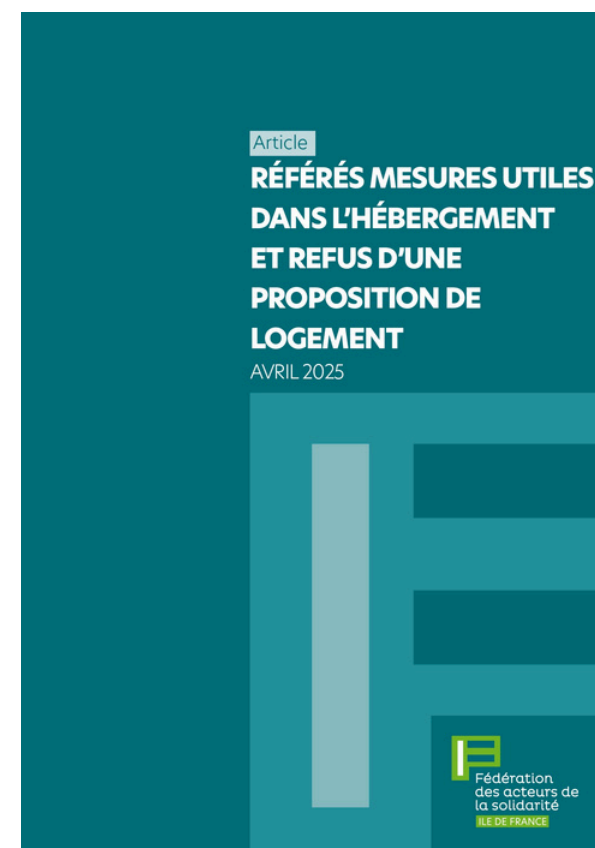
L'enquête menée en lien avec Action contre la Faim sur la sécurité alimentaire des personnes hébergées en HUDA a révélé des chiffres alarmants qui témoignent de situations de précarité alimentaire très inquiétantes chez les personnes interrogées malgré leur situation d'hébergement : 36% des personnes interrogées souffrent d'une situation de faim modérée (26%) ou sévère (10%) et 2 parents sur 3 ont déclaré avoir réduit leurs repas pour privilégier l'alimentation de leurs enfants dans les 30 jours précédant l'enquête. Ces résultats soulignent la nécessité de mieux articuler hébergement et accès à l'alimentation, et de renforcer les réponses existantes.

→ [Accéder à l'enquête aide alimentaire en HUDA](#)

HÉBERGEMENT -
LOGEMENT

Pour une juste application des Référé Mesures Utiles (RMU)

Décision du Conseil d'Etat du 12 décembre 2025 sur les RMU dans l'hébergement généraliste



Le Conseil d'Etat estime que **la juridiction administrative n'est pas compétente** pour l'expulsion d'un ménage dans **les structures d'hébergement généraliste gérées par une association** et qu' « il n'appartient qu'à la juridiction judiciaire de statuer sur la demande d'expulsion ».

Cette décision va dans le même sens que la [décision n°490653 du 18/12/2024](#) qui précisait que dans l'hébergement généraliste, **c'est la juridiction judiciaire qui est compétente pour l'expulsion de ménages.**

Ainsi, le Conseil d'Etat confirme que **les RMU ne peuvent pas être engagés pour l'expulsion de ménages** hébergés dans les structures d'hébergement généraliste gérées par des associations – acteurs de droit privé.

Grace à notre mobilisation collective et par une [décision du 12 décembre 2025 n° 507244/508614](#), le Conseil d'Etat s'est prononcé sur le recours à la juridiction administrative via le Référé Mesure Utile (RMU) pour l'expulsion d'un ménage hébergé dans un centre d'hébergement généraliste géré par une association.

ACCOMPAGNER ET APPUYER LE RÉSEAU

UNE PLEINE

À PERMIS

SANTÉ

La boîte à outils : les 1000 premiers jours de l'enfant

En 2025, la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France s'est très fortement mobilisée sur la question des 1000 Premiers Jours de l'enfant.

Au cours des dernières années, de plus en plus de structures d'hébergement accueillant des familles ont ouvert en Île-de-France et les adhérents de la Fédération sont de plus en plus confrontés à l'accompagnement de ce "nouveau" public. Afin de mieux outiller les professionnel·le·s de son réseau la FAS Ile-de-France a rédigé une mallette à outils « 1000 Premiers Jours de l'Enfant ». Cet outil pratique à destination des professionnel·les du champs de la lutte contre les exclusions, vise à vulgariser des recommandations scientifiques autour des 1000 Premiers Jours à un public en situation de précarité et à partager un ensemble d'outils et d'acteurs ressources sur des thématiques clés des 1000 Premiers Jours : Santé et développement de l'enfant, soutien à la parentalité, santé mentale ou encore violences éducatives ordinaires droits de l'Enfant et violences intrafamiliales.

Pour rédiger cet outil, un groupe de travail a été lancé en février et des entretiens ont été menés avec des acteurs clés de la périnatalité et de la parentalité. La mallette a été présentée lors de la journée régionale « Accompagner les 1000 1ers jours de l'enfant dans le secteur de la lutte contre les exclusions » le 26 novembre 2025. Cette journée a souligné l'importance de continuer à travailler collectivement sur ce sujet, en abordant des questions centrales comme l'inadaptation des infrastructures à accueillir des enfants en bas âge et la présence de plus en plus importante de bébés à la rue. La synthèse de cette journée est disponible sur le site la Fédération.

→ [Accéder à la boîte à outils](#)

1000
PREMIERS JOURS



IAE

Les "Publics Spécifiques"

Des actions pour soutenir les SIAE franciliennes dans l'accompagnement des parcours IAE pour des « publics spécifiques »

En 2025, la fédération a renforcé ses actions auprès de SIAE sur l'accompagnement de certains publics spécifiques (TH, réfugiés et primo-arrivants, publics hébergés...), en proposant aux professionnels de l'IAE des temps d'information, de formation et de mise en réseau ciblés.

Temps fort de l'année, le **webinaire régional IAE organisé le 18 juin 2025 dans le cadre du PRITH Île-de-France avec la DRIETS IDF, CHEOPS IDF, France Travail et la MDPH 93, consacré à la reconnaissance du handicap**, a réuni une centaine de SIAE franciliennes. Il a permis de partager des repères concrets pour mieux identifier les besoins des salarié-es IAE, adapter les postures d'accompagnement et sécuriser les démarches liées à la RQTH, en mobilisant expertises institutionnelles et retours d'expérience de terrain. Le témoignage du chantier d'insertion APPRICHE 94 a mis en exergue la complexité rencontrée pour mobiliser des partenaires au local (Service de Santé au Travail, acteurs du médico-social, etc.) sur les enjeux d'information et de sensibilisation des salariés IAE en amont de la constitution d'un dossier administratif de demande.

Des actions ont été également menées en 2025 pour **conforter l'accès à l'IAE et l'accompagnement IAE des publics réfugiés et primo-arrivants**. Une information collective régionale intitulée « Levée des freins périphériques : accès au logement pour les réfugiés et primo-arrivants », organisée le 19 juin, a réuni 9 structures IAE. En complément, une information collective organisée le 21 novembre auprès de SIAE de Paris et de Seine-Saint-Denis, en partenariat avec le réseau Inser'Eco 93, a rassemblé 25 participants autour des enjeux liés au renouvellement des titres de séjour et à l'accès aux droits des salariés en insertion.

Par ailleurs, **plusieurs initiatives ont porté sur les publics avec problématiques liés à l'hébergement et au logement**. Un atelier régional d'échanges de pratiques entre acteurs de l'IAE et du logement, co-animé le 7 décembre avec l'AORIF dans le cadre de la journée francilienne de l'AFFIL, a permis de travailler collectivement sur les leviers d'inter-connaissance entre les deux secteurs et sur les synergies à construire au niveau des dynamique d'accompagnement sur les volets emploi et logement. Un petit déjeuner d'échanges a également été co-organisé le 5 décembre, avec le collectif des chantiers d'insertion « Convergence Paris », sur l'amélioration de l'orientation des publics hébergés et le renforcement d'un suivi coordonné des parcours dans l'IAE. Les interventions et les retours d'expériences, partagés avec une trentaine de participants, ont permis de d'identifier des bonnes pratiques et les leviers d'amélioration des partenariats.

S'appuyant sur les constats partagés et les enseignements co-construits dans le cadre des temps organisés en 2025, la FAS IDF va pouvoir amplifier en 2026 les actions d'appui au secteur de l'IAE en élargissant la part des SIAE sensibilisés et outillés sur la région.

PRITH : Plan Regional pour l'Insertion des TH

Améliorer la prise en compte des compétences et besoins des personnes en accompagnant au changement de pratique

La FAS IdF soutient la montée en compétences des professionnel·les du secteur AHI et veille sociale en favorisant le rayonnement de pratiques d'accompagnement au plus près des besoins des publics en situation de précarité. Que ce soit au travers de la visibilisation des mécanismes discriminatoires ou du travail de la posture professionnelle, elle œuvre pour une meilleure inclusion des personnes en situation d'exclusion.

L'approche rétablissement, un changement de paradigme du travail social

En 2025, la mission santé déploie en partenariat avec l'organisme de formation Alfapsy, un accompagnement auprès des structures d'hébergement et logement franciliennes à l'implémentation de l'approche rétablissement. L'approche rétablissement prend en compte le système dans lequel s'inscrit un individu dans son parcours de rétablissement. L'accompagnement individuel d'une personne dans son parcours vers une situation de mieux-être ne peut fonctionner s'il ne tend pas également à lutter contre les systèmes d'oppression qui participent à la stigmatisation, et l'exclusion des individus. Ainsi les discriminations raciales, lgbtphobes, sexistes, grossophobes, validistes, psychophobes (etc...) sont à la fois des causes et des freins aux parcours de rétablissement. A ce titre, la diffusion de l'approche réduction des risques s'inscrit de manière complémentaire à cette démarche en contribuant à une meilleure prise en compte des personnes consommatrices de substances dans les structures d'accueil.

L'implémentation de l'approche rétablissement questionne à la fois les représentations professionnelles, l'organisation des structures, les pratiques professionnelles et managériales et les cadres institutionnels. En cela, elle implique l'adhésion de l'équipe a engendre des changements en profondeur dans les fonctionnements. A terme cela permet de redonner du sens aux fonctions du travail social en proposant des modalités et pratiques d'accueil et d'accompagnement favorisant le rétablissement des personnes.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Inscrire le champ de la lutte contre les discriminations dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement des personnes accompagnées

La FAS IdF porte depuis 2019 une mission de lutte contre les discriminations dans le secteur AHI et veille sociale avec, comme entrée spécifique, l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité. En effet, l'étude menée par la FAS IdF en 2019 a mis en évidence que les publics LGBTIQ ont plus de risque de subir une surexposition aux violences et discriminations dans les dispositifs du secteur social, bien que ces publics soient plus susceptibles d'y recourir du fait de leurs vulnérabilités spécifiques.

En 2025, ce sont plusieurs actions de sensibilisation pour permettre la visibilisation des biais de précarisation des personnes LGBTIQ et accompagner la réflexion autour des pratiques d'accueil et d'accompagnement qui ont été réalisées. Une journée régionale intitulée « Les publics LGBTIQ dans le secteur social » a réuni plus de 100 professionnel·les à la Bulle Maison des solidarités LGBTQI+ le 25 mars 2025 autour d'interventions riches et variées d'acteurs spécialisés dans l'accueil des publics LGBTIQ tels qu'Acceptess-T, le FHL, l'ARDHIS, Le Flirt, Espace Santé Trans, l'Escale, le Checkpoint, les Eaux Vives d'Emmaüs, WASSLA, Violences en milieu Queer ou encore FTDA. Les ateliers d'appropriation du guide « Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ » ont continué d'être animé gratuitement à la demande des équipes avec le soutien de la Ville de Paris. La formation professionnelle « Mieux accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ en situation de précarité » a également largement été sollicitée, marquant le besoin des équipes à être plus outillé sur la thématique pour garantir le respect et les droits des personnes.

Chiffres clés :

1 journée régionale
100 personnes

12 ateliers d'appropriation
du guide
150 personnes

9 formations
professionnelles
100 personnes

Au total :

350 Professionnel·les
SENSIBILISÉS EN 2025 !

Des aides : le dispositif régional de sécurisation et Confiance IdF Jeunes

La Fédération des acteurs Île-de-France dispose depuis plusieurs années de deux dispositifs destinés à soutenir les associations de la région : le dispositif régional de sécurisation des associations d'insertion par le logement, et le dispositif Confiance Île-de-France Jeune à destination des jeunes en parcours d'insertion.

Dispositif régional de sécurisation

L'année 2025 a une nouvelle fois donné la preuve de la pertinence du dispositif régional de sécurisation pour répondre aux besoins des associations franciliennes d'insertion par le logement, avec près de 7 622 logements sécurisés face à divers risques locatifs : vacances anormales, impayés de loyer, dégradations exceptionnelles, procédures contentieuses. Le dispositif a versé 383 314 € d'indemnisations aux 36 associations d'insertion adhérentes en 2025, soit 30% de moins qu'en 2024. Les logements sécurisés sont majoritairement des petits logements de type T1 (56% des logements), et situés en grande couronne (56%). Les vacances anormales restent le motif le plus sollicité (54% des demandes), ainsi que les impayés de loyer (27%). Les dernières indemnisations de l'année ont dû être revues à la baisse face au nombre croissant de demandes reçues et à l'enveloppe budgétaire disponible. L'année 2025 a fait face à un contexte budgétaire contraint et préoccupant pour les associations, et par conséquent pour les ménages logés dans le parc sécurisé.



Dispositif Confiance Île-de-France Jeune

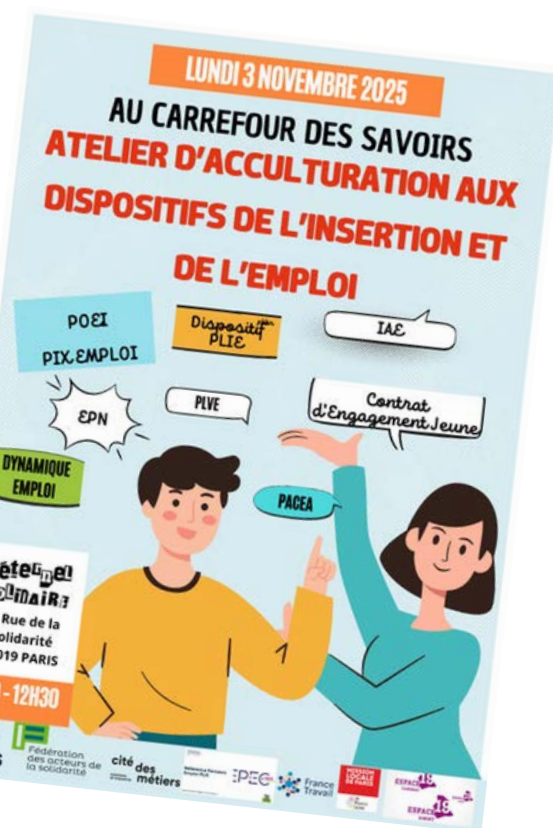
En 2025, le dispositif Confiance a confirmé son utilité, avec un nombre croissant de structures d'accompagnement et de bailleurs sociaux qui ont permis de sécuriser l'entrée des jeunes dans le logement. Au cours de l'année, 612 jeunes de moins de 25 ans ont été labellisés par le dispositif, une augmentation de 59% par rapport à l'année précédente, tandis que 448 d'entre eux ont pu bénéficier d'une subvention de 660€ ou 880€. Quand bien même le parcours de l'apprentissage demeure majoritaire (65%) parmi les jeunes bénéficiaires, depuis 2022, il laisse de plus en plus place à d'autres profils comme les jeunes inscrits au SIAO (33%) et en Contrat d'Engagement Jeune (11%). L'un des motifs principaux des demandes de labellisation Confiance correspond à une situation d'hébergement dans une structure d'urgence (20%). En moyenne, 17% des demandes concernent des jeunes hébergés chez un tiers (hors famille) et 9% des jeunes vivant dans la rue. Si le dispositif a pu souffrir d'un manque de visibilité auprès des structures sur le territoire, partout où le dispositif est présenté, les travailleurs sociaux s'emparent rapidement du dispositif, signe qu'il répond à un besoin réel et bien identifié.

L'implication du Conseil Régional d'Île-de-France, tant dans le soutien aux associations d'insertion par le logement que l'aide financière pour faciliter l'entrée dans le logement des jeunes en parcours d'insertion est précieux pour les associations du territoire et envié par de nombreux acteurs hors Île-de-France. Ces deux dispositifs sont plus que nécessaires dans le contexte économique et social actuel. Leur renouvellement par la Région après 2026 est essentiel.

Un dynamique partenariale co-portée à Paris pour l'emploi des publics hébergés

La Fiche pacte 45

Dans le cadre d'une fiche action intitulée « mener des actions d'aller vers dans les structures d'accueil et d'hébergement pour faciliter l'insertion professionnelle » inscrite dans le pacte parisien de lutte contre l'exclusion 2022-2026, la FAS IDF en partenariat avec la DSOL (ville de Paris), France Travail, ainsi que les acteurs de l'emploi et les structures d'hébergement se sont mobilisées pour l'accès à l'emploi des publics. Des réunions territoriales de lancement ont été programmées, sur la période fin juin à l'échelle de chacun des 4 arrondissements parisiens ciblés (10^{ème}, 14^{ème}, 18^{ème} et 19^{ème}).



Ces réunions territoriales de lancement se sont tenues le 24 juin 2025 (19e), le 30 juin 2025 (10e et 18e) et le 3 juillet 2025 (14e). Plus de 40 structures d'hébergement et de logement accompagné (CHRS, CHU, pensions de famille, etc.) se sont mobilisées.

Ces temps ont permis d'initier les de structurer la mobilisation des acteurs à l'échelle locale, et de définir des feuilles de routes optionnelles sur chaque territoire.

Sur le 19ème arrondissement, une des actions de la feuille de route a consisté à proposer un atelier d'acculturation sur les dispositifs d'insertion et de l'emploi mobilisables à l'échelle du territoire à l'attention des structures d'hébergement du 19ème arrondissement. Une quinzaine d'acteurs du territoire y ont participé afin de renforcer leurs liens et travailler sur l'amélioration des orientations des personnes hébergées.

De la rue au logement : l'AFFIL

La Fas IdF et ses adhérents ont pleinement contribué à la 14^{ème} journée régionale de l'AFFIL : « De la rue au logement, approfondir les partenariats pour accélérer le Logement d'abord » qui s'est tenue le 4 décembre 2025

Journée qui a permis aux différents membres associatifs et bailleurs sociaux de l'AFFIL d'échanger, d'élaborer mais également d'interpeller sur les questions d'accès au logement des ménages les plus précaires.

14ème journée régionale de l'AFFIL

Jeudi 4 décembre
9h - 16h45

De la rue au logement,
approfondir les partenariats pour
accélérer le Logement d'abord

Une journée d'échanges réunissant nos partenaires et adhérents autour de tables rondes et d'ateliers !

MJC des Hauts de Belleville
43 rue du Borrégo
75020 Paris
Métro Télégraphe (ligne 11),
Saint-Fargeau (ligne 3 bis)

Affil
Association francilienne pour favoriser
l'insertion par le logement



Affil
Association francilienne pour favoriser
l'insertion par le logement

Formations

L'entretien motivationnel dans l'intervention sociale

Objectifs :

- S'approprier les principes et l'état d'esprit de l'entretien motivationnel
- Se familiariser avec les concepts de changement et de discordance (résistance)
- Identifier les mécanismes de construction et de renforcement de la motivation au changement avec une personne
- Savoir mettre en œuvre les 4 processus de l'entretien motivationnel: l'engagement dans la relation, la focalisation, l'évocation et la planification

L'écoute sociale au 115

1 session de 3 jours et 1 session de 2 jours

Objectifs :

- Adopter des postures et des techniques d'écouter
- Comprendre la situation sociale vécue par la personne en faisant preuve de compréhension empathique
- Gérer ses émotions et les situations difficiles
- Se reconnaître comme exerçant un même métier ayant des pratiques communes

Sensibilisation aux syndromes de diogène

3 sessions en inter et 5 sessions en intra de 3 jours

Objectifs :

- Identifier les freins à la rencontre et à la communication avec ce public.
- Aide à la compréhension du syndrome de Diogène.
- Avoir un apport théorique en lien avec le contenu de la formation.
- Elaboration de solutions individuelles et collectives
- Elaboration d'une passerelle entre la pratique et la théorie

Droit des bénéficiaires d'une protection internationale

1 session en intra de 2 demi-journées

Objectifs :

- Comprendre les sources de la protection internationale et les droits afférents ;
- Connaître les modalités de justification de la régularité du séjour pour les Bénéficiaires d'une Protection Internationale;
- Mieux comprendre les justificatifs relatifs aux autorisations de travail et de formation pour les personnes.
- Mieux comprendre les justificatifs relatifs aux autorisations de travail et de formation pour les personnes.
- Connaître les droits sociaux des personnes étrangères.

Souffrance psychique et précarité: des repères pour l'accompagnement

Objectifs :

- Différencier la souffrance psychique et les troubles psychiatriques
- Prendre la mesure de l'évolution de la société et des concepts de marginalité, exclusion, précarité
- Différencier les notions de précarité sociale et de précarité psychique
- Comprendre la place (et le rôle) des addictions dans les troubles psychiatriques et dans les situations de précarité, de marginalité ou d'exclusions
- Développer une écoute spécifique de la souffrance psychique
- Mieux connaître le réseau de soins existant pour les personnes concernées par des troubles psychiatriques

Premiers secours en santé mentale

2 sessions en inter et 8 sessions en intra de 2 jours

Objectifs :

- Acquérir les connaissances de base concernant les troubles de santé mentale
- Mieux appréhender les différents types de crises en santé mentale
- Développer des compétences relationnelles : écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information adaptée
- Mieux faire face aux comportements agressifs
- Décrire le rôle du secouriste et le plan d'action PSSM
- Mettre en œuvre un plan d'action efficace pour les différents troubles psychiques

Participation des personnes accompagnées

1 session de 3 jours

Objectifs :

- Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation des personnes accompagnées
- Intégrer et renforcer la dimension participative dans sa pratique professionnelle
- Favoriser la production de connaissances et de savoirs liés au(x) parcours des personnes

Fondamentaux du droit des étrangers

2 sessions en inter et 4 sessions en intra de 3 jours

Objectifs :

- Comprendre les différentes catégories de titres de séjour, les procédures d'accès et les droits associés.
- Accompagner les personnes en situation administrative précaire à la suite d'un refus de titre de séjour.
- Identifier et comprendre les mesures d'éloignement et décisions administratives (OQTF, assignation à résidence, rétention) afin d'orienter efficacement.
- Connaître les droits sociaux des personnes étrangères, notamment les modalités d'accès à la couverture maladie.
- Mobiliser les partenaires et ressources du territoire (interprètes, structures relais) pour renforcer l'accompagnement.

Mieux accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ en grande précarité

5 session de 1 jour en intra et 1 session en inter

Objectifs :

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité dans le secteur de la veille sociale et AHI
- Introduire les définitions et se familiariser au champ lexical de la thématique LGBTIQ
- Connaître les biais de précarisation liés à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre
- Sensibiliser aux réalités psychosociales du public LGBTIQ
- Adopter une posture professionnelle adaptée, informée et activement inclusive
- Renforcer les compétences d'accompagnement du public LGBTIQ en situation de précarité

Gestion des conflits

1 session de 2 jours

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes conduisant à l'escalade d'un conflit
- D'instaurer une communication positive dans la relation
- De prendre conscience de leurs propres comportements en cas de conflits
- De perfectionner leurs pratiques dans le cadre de la prévention et la gestion de conflits

La loi DALO et sa mise en œuvre en Ile-de-France

2 sessions de 2 jours

Objectifs :

- Identifier les personnes pouvant bénéficier du DALO/DAHO
- Accompagner le demandeur dans la constitution de son recours amiable DALO / DAHO
- Identifier les décisions illégales de la commission de médiation et les voies de contestations existantes Identifier les différentes étapes de la procédure DALO, être capable de l'expliquer, et orienter les personnes accompagnées en conséquence
- Connaître les voies de recours pour obtenir la mise en œuvre d'une décision favorable
- Identifier les ressources d'information fiables et à jour concernant la loi DALO

Le développement du pouvoir d'agir dans la pratique professionnelle du travail social

1 session de 3 jours

Objectifs :

- Utiliser et développer dans sa pratique d'accompagnement, le concept, les fondamentaux, les outils et les méthodes du DPA Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir dans le collectif »
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir en entretien individuel »
- Prendre conscience au fur et à mesure du déroulement de la formation de l'évolution de sa pratique professionnelle et engager un changement de posture
- Gérer les émotions, les préjugés, les postures de conseil, de « sauveur » ..., dans l'accompagnement des personnes vulnérables en voie d'insertion
- Découvrir et créer un réseau de partenaires DPA
- S'interroger sur l'après-formation (la mise en place du DPA dans sa pratique et sa structure)

La sensibilisation à l'analyse systémique dans le travail social

1 session de 4 jours

Objectifs :

- Se sensibiliser, apprendre et développer des connaissances, des compétences liées à la théorie des systèmes vivants et à la communication de Palo-Alto
- Acquérir un regard systémique en découvrant des repères et des outils spécifiques d'accompagnement de l'approche systémique
- Identifier et intégrer les compétences et les ressources des systèmes humains à partir d'outils systémiques singuliers
- Renforcer la pratique de l'analyse systémique dans son métier d'accompagnateur et repérer pour cela les ressources de sa structure et de son environnement

Les écrits professionnels dans le travail social

Objectifs :

Ce module de formation va permettre aux participant-es de professionnaliser leurs écrits professionnels :

- dans les cadres juridique et législatif du travail social
- dans les différents environnements concernés par le travail social
- en prenant en compte leurs émotions, leur rapport à la souffrance des publics, leur posture d'accompagnement et les notions de secret professionnel et secret partagé
- par une révision des principes de base de la maîtrise de la langue française à l'écrit

Manager dans le secteur social de la grande précarité

2 sessions de 3 jours

Objectifs :

- Consolider les fondamentaux du management et adopter une posture managériale, en passant de l'expertise technique à l'encadrement d'équipe.
- Gérer une équipe de manière individuelle et collective, en développant une communication managériale efficace.
- Prévenir et gérer les tensions et conflits, et conduire des entretiens managériaux (suivi, recadrage, évaluation).
- Maîtriser les techniques d'entretien de recrutement et le cadre juridique associé (non-discrimination, diversité).
- Intégrer les enjeux du handicap dans le management et le recrutement, et s'engager en faveur de l'inclusion professionnelle.

Management : les fondamentaux

Objectifs :

- Acquérir les compétences fondamentales du management
- Développer sa posture managériale
- Optimiser la gestion du temps
- Favoriser le développement des compétences de l'équipe

Mieux accompagner les personnes LGBTIQ dans l'IAE

2 sessions de 1 jour et 1 session de 2 jours

Objectifs :

- Améliorer l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité dans le secteur de l'IAE
- Introduire les définitions et se familiariser au champ lexical de la thématique LGBTIQ
- Connaître les biais de précarisation liés à l'orientation sexuelle et/ou l'identité de genre
- Sensibiliser aux réalités psychosociales du public LGBTIQ
- Adopter une posture professionnelle adaptée, informée et activement inclusive
- Renforcer les compétences d'accompagnement des publics LGBTIQ dans l'IAE

Situations complexes d'accompagnement en SIAE : approches et stratégies

1 session de 3 jours

Objectifs :

- Consolider les compétences des salariés permanents chargés d'accompagnement socioprofessionnel sur certaines problématiques d'accompagnement
- Travailler sur sa posture d'accompagnement
- Accompagner des échanges de pratiques entre professionnel-le-s

Participation des personnes accompagnées

1 session de 3 jours

Objectifs :

- Connaître les enjeux et les conditions de la mise en œuvre de la participation des personnes accompagnées
- Intégrer et renforcer la dimension participative dans sa pratique professionnelle
- Favoriser la production de connaissances et de savoirs liés au(x) parcours des personnes

De la prévention de l'expulsion à la procédure contentieuse

1 session de 2 jours

Objectifs :

- Comprendre les cadres juridiques applicables aux structures d'hébergement et de logement-foyer.
- Prévenir les situations d'expulsion et sécuriser les pratiques dans le respect du cadre légal.
- Maîtriser la rédaction et l'évolution des contrats de séjour ou de résidence (clauses, causes de résiliation).
- Identifier les réponses adaptées en cas de non-respect du contrat, à partir de situations concrètes.
- Comprendre et appliquer la procédure contentieuse, en intégrant les impacts du surendettement.

Encadrant technique dans l'insertion par l'économique: les fondamentaux du métier

2 sessions de 5 jours

Objectifs :

- Adopter une posture d'encadrant technique affirmée: exercer son autorité, poser et faire respecter le cadre, observer et évaluer les comportements professionnels.
- Développer les compétences des salariés en situation de production: transmettre des gestes et méthodes, évaluer les acquis, planifier les apprentissages et favoriser l'autonomie.
- Assumer son rôle de formateur: s'approprier une posture pédagogique, reconnaître et évaluer les compétences professionnelles.
- Situer son rôle au sein de la structure d'insertion: comprendre l'articulation avec les ETI et CIP et renforcer le travail en coordination.
- Prévenir et gérer les situations de tension et de conflit, sans s'isoler, en mobilisant les ressources internes.

EXPÉRIMENTER ET INNOVER



IAE

SEVE Emploi

Entre 2020 et 2025, 41 SIAE franciliennes ont été formées à la première séquence du programme SEVE, couvrant l'ensemble des départements d'Île-de-France. Rapportées aux 591 SIAE recensées dans la région en 2023, elles représentent 7 % du tissu régional.

En 2025, 14 structures ont été accompagnées à différents niveaux du programme : évolution des pratiques internes (SEVE 1), consolidation des partenariats et suivi à la prise de poste (SEVE 2), et pérennisation des pratiques (SEVE 3). Les résultats observés témoignent d'un impact positif : +12,5 % de sorties en emploi durable, +123 % d'immersions professionnelles et +21 % d'entreprises partenaires.

Au-delà de ces indicateurs, SEVE contribue à renforcer l'organisation des SIAE, leur reconnaissance territoriale et les dynamiques internes. Plusieurs temps forts ont marqué l'année 2025 : un atelier sur la médiation active et les relations entreprises, une participation à l'événement « Recrutement inclusif avec l'IAE » et la journée régionale SEVE réunissant plus de 60 participants autour du partage de pratiques.



SEVE
Emploi®

Respirations

Tout au long de l'année 2024, Cultures du Cœur, La FAS IdF et les Petits débrouillards ont poursuivi leur mobilisation et leur soutien afin de déployer l'accès aux pratiques culturelles au sein des structures d'hébergement franciliennes.

Le programme « Respirations » répond à plusieurs enjeux :

- La coopération associative basée sur des expertises complémentaires pour changer d'échelle et innover
- La modification sociale, la reconquête de sa dignité et l'émancipation des individus par l'accès à la culture artistique et scientifique, aux loisirs et aux vacances
- La transformation de structures d'hébergement en tiers-lieu culturels, scientifiques et citoyens
- Le soutien à l'implication et à la professionnalisation des intervenants sociaux

Les projets soutenus par Respirations peuvent être consultés :

→ [Accéder aux projets](#)





IAE

Mobiliser de nouveaux financements privés par la constitution de consortiums entre SIAE

Dans un contexte de contraction des financements publics, la FAS Île-de-France a engagé en 2025 une expérimentation visant à accompagner les SIAE dans la diversification de leurs ressources, en favorisant le développement de projets collectifs à destination de financeurs privés et de mécènes.

Lancée via un webinaire régional suivi d'un Appel à Manifestation d'Intérêt, cette démarche a permis d'identifier cinq thématiques fédératrices (insertion des femmes, communication, innovation sociale, alimentation durable, mobilité) et de constituer quatre consortiums réunissant 19 SIAE.

Un accompagnement structurant a été déployé pour consolider les projets, renforcer leur cohérence et préparer leur présentation à des partenaires privés.

Cette dynamique s'est concrétisée par l'organisation d'un premier speedmeeting mécènes x SIAE, générant des échanges qualifiés et des perspectives de financement.

Cette expérimentation confirme la pertinence d'une approche collective, renforçant visibilité, crédibilité et impact collective des SIAE, et ouvre la voie à un déploiement à plus grande échelle.



Chèque vacances

Le partenariat entre l'Agence Nationale des Chèques Vacances et la FAS a permis l'organisation de 157 Séjours au profit de personnes accompagnées par nos adhérents.

Ce sont 119 séjours individuels et 38 séjours collectifs qui ont été organisés afin de permettre à ces personnes de profiter de temps d'évasion et rompre avec le quotidien.



FAIRE FÉDÉRATION



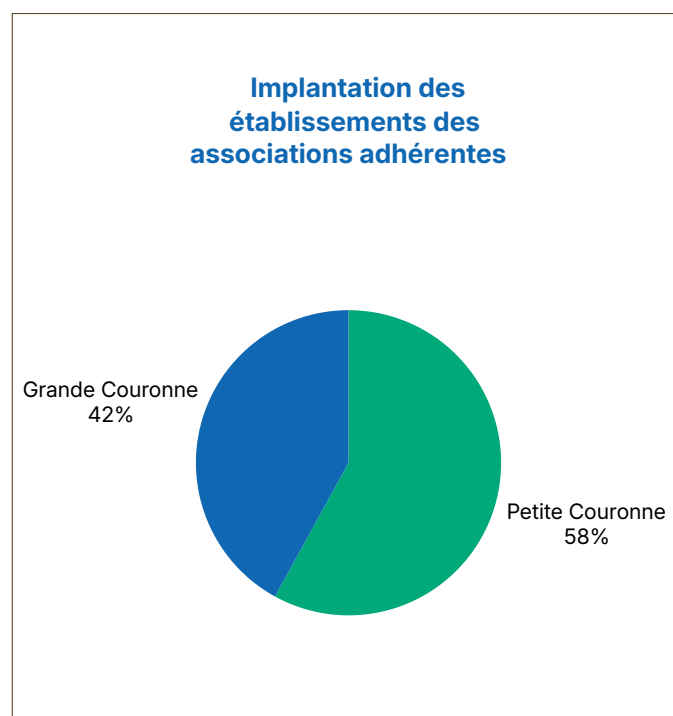
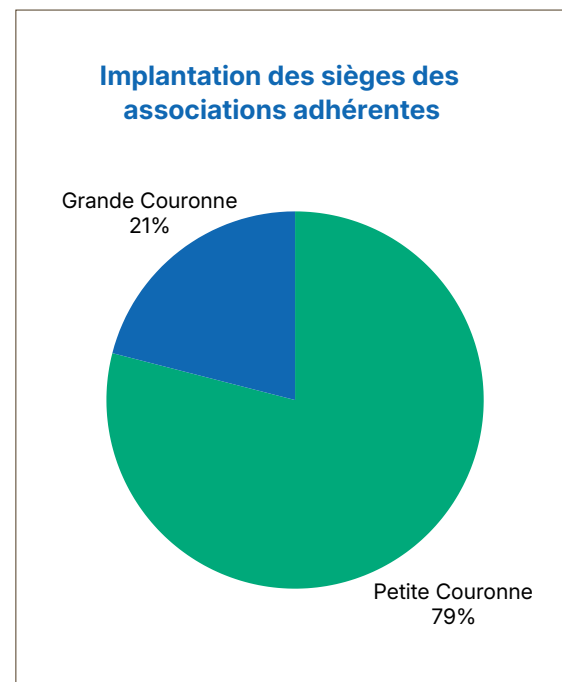
Vie des instances et représentations départementales

Vie des instances

En 2025, le conseil d'administration s'est réuni 6 fois et le bureau 8 fois pour préparer les décisions du conseil d'administration puis les mettre en oeuvre.

Les membres du bureau ont assuré des mandats individualisés tels que représentations extérieures, présidence d'une commission, référence d'un secteur particulier.

Certain.es participent à des réunions organisées par la fédération ou sont intervenu.es dans des congrès ou des journées d'études.



Les Adhérents

Au 31 décembre 2025, la Fédération IdF compte 167 organismes / associations et 476 activités établissements / services adhérents.

Bureau régional 2025-2026

Martine THEAUDIERE

Présidente

Maritsa ANASTASIOU

Vice-Présidente | HUL

Patricia LEGER

Vice-Présidente | HUL

Djamel CHERIDI

Vice-Président | Migrants

Patricie FLEURY

Vice-Président | Vie fédérale

Pascal FRAICHARD

Secrétaire

Véronique GOUPY

Trésorière

Bruno MOREL

Philippe AVEZ

Conseil d'administration 2025-2026

Association	Prénom	Nom	Fonction personnelle / Mandat FAS IdF
CITES CARITAS	Martisa	ANASTASIOU	Directrice territoriale / Vice-Présidente HUL
Interlogement 93	Philippe	AVEZ	Directeur général/ Délégué Départemental / Membre du Bureau
La Main tendue	Gérard	BARBIER	Directeur général / Administrateur
REZOSOCIAL	Idriss	BENNANI	Président / Administrateur
Personne Qualifiée	Gisèle	BILLARD	Administratrice
EMMAÜS DEFI	Alexandra	BLANCHIN	Directrice générale / Administratrice
AISH	Guy	BONNEAU	Président / Administrateur
ALFI	Guillaume	BRUGIDOU	Directeur / Administrateur
Personne Qualifiée	Djamel	CHERIDI	Directeur / Vice-Président Migrants
LA CANOPEE	Loïc	COURTEILLE	Directeur / Administrateur / Délégué Départemental
Les enfants du canal	Samira	EL ALAOU	Directrice / Administratrice
CASP	Aurélié	EL HASSAK MARZORATI	Directrice / Administratrice

Interlogement 93	Patrice	FLEURY	Administrateur / Vice-Président Vie Fédérale
Communauté Jeunesse	Marion	RIFFARD	Directrice / Administratrice Déléguée Départementale 91
ESPEREM	Véronique	GOUPY	Présidente / Trésorière
Fondation Armée du Salut	Odile	GRELLET	Directrice Inclusion sociale / Administratrice
C2DI	Patricia	LEGER	Administratrice / Vice-Présidente HUL
ADSF Agir pour la Santé des Femmes	Myriem	MAÏCHA	Directrice générale / Administratrice
Hôtel Social 93	Yvan	GRIMALDI	Directeur général/ Administrateur
GROUPE SOS SOLIDARITES	Pascal	FRAICHARD	Directeur général / Secrétaire
CRPA IdF	Nadine	MILOKO	Déléguée / Administratrice
CRPA IdF	Rosine	CODJO	Déléguée / Administratrice
Personne Qualifiée	Bruno	MOREL	Administrateur / Membre du bureau
Fraternel de Ris	Philippe	NASZALI	Trésorier / Administrateur
SEAY	Samba	NIANGANE	Directeur / Administrateur Délégué Départemental 78
Personne Qualifiée	Martine	THEAUDIERE	Présidente

	Personne Qualifiée		Délégué-e-s départementaux
	Administrateurs-ices des collèges ou administrateurs-ices salarié-e-s		Représentantes des personnes accompagnées

L'organigramme de la FAS IdF



Isabelle MÉDOU-MARÈRE

Déléguée régionale



Blandine MALTESE

Chargée de mission
Coordination | Précarité | Paris



Marie ROLLAND

Chargée de mission
Coordination | Précarité | Paris



Sacha FOSSO

Chargé de projet
Addictions / Précarité



Maverick ESSOMBE

Chargé de projet
SEVE Emploi



Victor PLANTEFEVE

Gestionnaire
Dispositif de sécurisation



Thomas LEITE

Gestionnaire
Confiance IdF Jeune



Laureen PLANCHON

Chargée de mission
IAE Relations Entreprises



Steven MARCHAND

Chargé de mission
IAE | Emploi | ESS

Iels ont contribué en 2025

Elise Noël-Chevalier attaché de direction

Jeanne DOMIN stagiaire

Nadine LAHRACH stagiaire

Malthide NDIAYE gestionnaire Fond de Sécurisation

Clara PAPIAU chargée de mission Hébergement / Logement

Elisa ZEVIO gestionnaire Confiance IdF Jeunes



Clotilde HOPPE

Chargée de mission
Santé | Asile, Réfugié-e-s,
Droit des étranger-e-s



Emma DESLANDES

Chargée de mission
Hébergement | Logement



Marin MARX

Chargé de mission
Exil



Mathilde VALLON

Chargée de mission
Travail Pair



Zohra MERZOUK

Comptable



Mariam DOUCARA

Chargée de mission
Administratif



Yasmine AMEDEO

Chargée de mission
Lutte contre les discriminations

Les représentations

Des responsables (administrateur·ices et salarié·es) sont mandaté·es pour représenter la Fédération et ses adhérents et présenter leurs positions auprès :

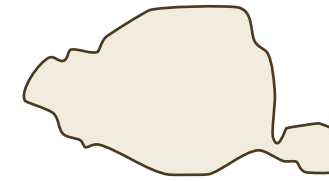
- de l'Agence Régionale de Santé
- de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie
- du Comité de pilotage du Pacte Parisien de lutte contre la Grande Exclusion
- du Conseil Economique, Social et Environnemental de la Région Ile-de-France
- du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
- du Comité Régional d'Orientation et d'Animation de l'IAE
- du Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies
- du Collectif Alerte Ile-de-France
- du Conseil Départemental de l'Insertion de Paris
- des Comités Inclusion et Insertion par l'activité économique (75, 77, 78, 91, 92, 93, 94, 95)
- du Conseil Consultatif des Solidarités de Paris
- des Groupes sur les schémas départementaux de la domiciliation
- du Groupe des Acteurs de l'Aide Alimentaire à Paris
- du Comité de Pilotage Régional du dispositif d'intermédiation locative Solibail
- du Plan départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées des différents départements franciliens
- des Commissions " Accords Collectifs " Départementaux
- COMED (Commissions DALO)
- du Comité Régional de suivi DALO

Par ailleurs, la Fédération IdF participe aux Conseils d'Administration :

- du GIP Samu Social (Groupement d'intérêts Public)
- de la CRESS IDF
- du GRAFIE (Groupement Régional Franciliens des Acteurs de l'Insertion par l'Economique)
- de l'AFFIL - Vice-Présidence (Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement)
- du CASVP

Les délégations départementales

Délégation départementale de Paris



Référent·e·s DALO

Charline Thiennard Convergence Paris
cthiennard@cvgce.org

Floriane Cholet Convergence Paris
fcholet@cvgce.org

Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

90

associations

189

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale des Hauts-de-Seine



Délégué départemental

Loïc COURTEILLE La Canopée direction@la-canopee.org

Référente DALO

Apolline VOISIN Secours Catholique
apolline.voisin@secours-catholique.org

Référent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

14

associations

50

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale de Seine-et-Marne



Réfèrent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
 steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

4

associations

22

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale des Yvelines



Réfèrent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
 steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

6

associations

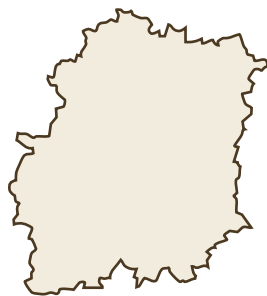
35

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégué départemental

Samba NIANGANE SEAY
 sniangane@seay.fr

Délégation départementale de l'Essonne



Déléguée départementale

Marion RIFFARD Communauté Jeunesse
 m.riffard@comjeun.fr

7

associations

Réfèrent pour l'IAE

Steven MARCHAND FAS IdF
 steven.marchand@federationsolidarite-idf.org

35

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale de Seine-Saint-Denis



Délégué départemental

Philippe AVEZ Interlogement 93
 philippe.avez@interlogement93.net

Réfèrent·e-s pour l'IAE

Mérita SELIMI Aurore
 m.selimi@auore.asso.fr

Réfèrent·e-s DALO

Mathieu Bernet Interlogement 93
 mathieu.bernet@interlogement93.net
Emma Deslandes FAS IdF
 emma.deslandes@federationsolidarite-idf.org

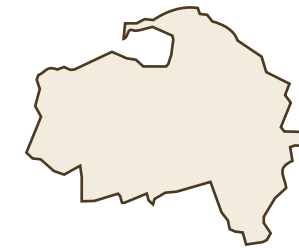
24

associations

69

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale du Val-de-Marne



Réfèrent·e-s DALO

Emma Deslandes FAS IdF
 emma.deslandes@federationsolidarite-idf.org

Réfèrent pour l'IAE

Edwin FEUNTEUN Association Approche
 approche edwin@association-approche.fr

4

associations

47

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Délégation départementale du Val d'Oise



Réfèrent pour l'IAE

Rachid OUARTI Action et Transition
 rachid.ouarti@yahoo.fr

7

associations

26

établissements
oeuvrant dans
différents domaines

Glossaire

A	ADA	Allocation Demandeurs d'Asile
	AFFIL	Association Francilienne pour Favoriser l'Insertion par le Logement
	AHI	Accueil Hébergement Insertion
	AJ	Accueil de Jour
	ANCLI	Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme
	ANEF	Administration Numérique pour les Étrangers en France
	AORIF	Association des Organismes HLM de la Région Ile-de-France
	APL	Aide Personnalisée au Logement
	ARS	Agence Régionale de Santé
	ASE	Aide Sociale à l'Enfance
	ASP	Agence de Services et de Paiement
	AVDL	Accompagnement Vers et Dans le Logement
	ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
	AGEFIPH	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
B	BOP	Budget Opérationnel de Programme
	BPI	Bénéficiaire d'une Protection Internationale
C	CAARUD	Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues
	CADA	Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile

	CAES	Centre d'Accueil et d'Evaluation des Situations
	CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
	CCAS	Centre Communal d'Action Social
	C2IAE	Comité Inclusion et Insertion par l'Activité Economique
	CEJ	Contrat d'Engagement Jeune
	CGI	Code Général des Impôts
	CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
	CHU	Centre d'Hébergement d'Urgence
	CIAS	Centre Intercommunal d'Action Sociale
	CIP	Conseiller en Insertion Professionnelle
	CLAJJ	Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes
	COMED	Commission de Médiation
	CPH	Centre Provisoire d'Hébergement
	CRHH	Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
	CSAPA	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
D	DAHO	Droit A l'Hébergement Opposable
	DALO	Droit Au Logement Opposable
	DEETS	Direction départementale de l'Emploi, du travail et des Solidarités

	DGEF	Direction générale des étrangers en France
	DIHAL	Direction Interministérielle de l'Hébergement et de l'Accès au Logement
	DILCRAH	Délégué Interministériel à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT
	DPA	Développement du Pouvoir d'Agir
	DRIEETS	Direction Régionale Interdépartementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
	DRIHL	Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement
E	EI	Entreprise d'Insertion
	ESMS	Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux
	ESS	Economie Sociale Solidaire
	ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
F	FAPIL	Fédération des Associations pour la Promotion et l'Insertion par le Logement
	FEANTSA	Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri
	FHL	Front d'Habitat Lesbien
	FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
	FSE	Fonds Social Euro
G	GAN	Groupe d'Appui National
	GRAFIE	Groupement des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Economique
H	HUDA	Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

I	IAE	Insertion par l'Activité Economique
	IGAS	Inspection Générale des Affaires Sociales
	IML	Intermédiation Locative
L	LDH	Ligue des Droits de l'Homme
	LGBTIQ	Lesbiennes, Gays, Bisexuels, Transgenres, Intersexes & Queers
N	NDLS	Nuit de la Solidarité
O	OA	Organisme Agréé
	OCAPIAT	Opérateur de Compétences pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agroalimentaire et les Territoires
	OFPRUH	Observatoire Francilien des Personnes à la Rue ou Hébergées
	OPCO	Opérateurs de Compétences
P	PIC	Plan d'Investissement des compétences
	PLU	Plan Local d'Urbanisme
	PMSMP	Période de mise en situation en milieu professionnel
	PRAPS	Programme Régional d'Accès à la Prévention et aux Soins
	PRITH	Plans Régionaux pour l'Insertion des Travailleurs Handicapés
Q	QPV	Quartiers Prioritaires de la Ville
R	RSA	Revenu de Solidarité Active
	RPE	Réseau Pour l'Emploi

S	SIAE	Structure d'Insertion par l'Activité Economique
	SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
T	SRHH	Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement
	TH	Taxe d'Habitation
	TGS	Tours de Gares Sociétales
U	UD	Unité Départementale
V	VSS	Violence Sexiste et Sexuelle

Perspectives

Dans ce contexte de tensions financières, politiques et géopolitiques que nous subissons et d'une crise économique inédite que les analystes anticipent, nous ne pouvons que nous mobiliser pleinement pour les personnes en situation de grande vulnérabilité et pour le devenir de notre secteur. Les enjeux pour nos adhérents, les publics pour lesquels nous intervenons et notre territoire sont plus que jamais cruciaux et nécessiteront notre mobilisation collective.

Rendre effectifs les droits existants et conquérir de nouveaux droits

La Fas IdF maintiendra ses actions pour **lutter contre le non-recours aux droits et assurer un accès au droit commun notamment par la santé**

Le processus de **dématérialisation** et son corollaire, la fermeture de bon nombre de guichets se poursuivant, la Fédération IdF poursuivra son plaidoyer pour le maintien d'un service public de proximité. Nous continuerons à mobiliser les différents services sociaux, les caisses des allocations familiales et de l'assurance maladie pour que soient organisés des temps d'échanges avec les intervenant-es de notre secteur et que soient nommé-es, en leur sein, des référent-es associatif-ives. La Fédération poursuivra également sa mobilisation pour un accès effectif aux services publics.

La FAS IdF maintiendra sa mobilisation afin que la **domiciliation** de toutes les personnes sans domicile stable soit accessible, reconnue et effective, en participant aux travaux de renouvellement des schémas départementaux de la domiciliation et à leur coordination à l'échelle régionale. La FAS IdF, aux côtés du Secours Cath, de Dom'Asile, du Collectif Romeurope, de Solidarité Jean Merlin et de Médecins du Monde, œuvrera afin que les recommandations de notre enquête « Accès à la domiciliation dans les centres communaux d'action sociale en Ile-de-France » deviennent effectives.

Nous resterons vigilants concernant la déclinaison du DALO. Il s'agira à la fois de veiller à l'application de la loi par les commissions de médiation où siègent des représentant-es d'associations et de réclamer le respect du logement des ménages reconnus DALO. Avec nos adhérents,

la Fondation pour le Logement et le Secours Cath, nous veillerons à ce que les doctrines des COMDs soient respectueuses du droit

Nous poursuivrons notre mobilisation collective contre les **restrictions d'attribution de la tarification solidaire sans motif dûment justifiées** par Ile-de-France Mobilités et ses effets délétères pour les personnes.

La santé des personnes en précarité est également l'un de nos axes forts. A cet effet, nous entendons renforcer nos réflexions et nos actions sur cet enjeu prioritaire. La Fédération poursuivra son lobbying afin que chacun.e, quelle que soit sa situation administrative, puisse bénéficier de soins. Au regard des grandes difficultés rencontrées par les femmes enceintes et avec des jeunes enfants en situation de grande précarité, la Fédération IdF poursuivra ses travaux autour des 1000 1ers jours de l'enfant. La Fédération IdF s'investira également, aux côtés de l'Agence Régionale de Santé IdF et en lien avec les autres Fédérations du secteur sur la question des Ressources Humaines en Santé dans les structures médico-sociales pour Personnes confrontées à des Difficultés Spécifiques (ESMS PDS) afin de développer des leviers pour répondre aux difficultés rencontrées par ces structures.

Les **activités culture, sports, apprentissages scientifiques et loisirs** sont reconnues par toutes comme étant de véritables outils d'accompagnement. En 2026, nous poursuivrons le déploiement du programme « Respirations » avec nos adhérents et en lien avec nos partenaires Cultures du Coeur et Les Petits Débrouillards.

Concernant l'accès à l'hébergement, nous constatons en Ile-de-France que la saturation des parcs d'hébergement et de logement ne permet pas la fluidité positive des dispositifs. La Fédération demeurera mobilisée avec l'ensemble des acteur-ices et des partenaires, notamment dans le cadre de l'AFFIL, pour défendre les conditions permettant la réussite de l'accès au logement des ménages, supposant une accélération de la politique du Logement d'abord, ainsi qu'un réel effort en matière de production de logements sociaux à coûts abordables. La Fas IdF restera mobilisée, aux côtés de ses adhérents, afin de maintenir l'inconditionnalité de l'accueil.

Soutenir l'insertion par l'activité économique et l'accès à l'emploi. La Fédération poursuivra son implication en faveur du développement de l'offre d'insertion par l'activité économique (IAE),

en adéquation avec les besoins des personnes notamment pour les publics cumulant des freins à l'insertion, en agissant notamment auprès de l'Etat et des collectivités territoriales. Nous renforcerons notre appui aux développements de **démarches innovantes initiées dans le cadre de dynamiques collectives.** Cette approche transversale vise à bâtir un écosystème de collaboration durable et engagé, à la hauteur des enjeux d'inclusion sociale et professionnelle.

Dans ce cadre, une attention particulière sera portée à la manière dont les entreprises perçoivent les publics accompagnés par les SIAE. Cela passera par des actions de sensibilisation et de communication auprès du secteur privé.

La Fédération poursuivra son engagement en faveur de la médiation active en renforçant le déploiement du programme SEVE (SIAE et entreprises vers l'emploi). Cette initiative vise à affirmer le rôle des SIAE comme des médiatrices incontournables entre les personnes en insertion et les entreprises de leur territoire, afin de favoriser l'accès à un emploi durable.

Nous développerons également les collaborations avec les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les acteurs économiques (SNCF, La Poste, CPME IDF, réseaux d'entreprises, etc.) et des partenaires incontournables (France Travail, ANLCl, etc.) afin d'accompagner les dynamiques d'actions collectives avec les SIAE franciliennes. Nous continuerons par ailleurs à soutenir les initiatives portées **par les SIAE, qu'elles concernent l'amélioration de la qualité des parcours d'insertion, la construction de projets en consortium ou encore le développement de l'IAE au sein de filières d'avenir** (transition écologique, nouveaux services aux territoires, etc.)

Conquérir les droits et libertés pour les minorités de genre en précarité et lutter contre les discriminations

En 2026, en partenariat étroit avec les associations communautaires, la FAS Ile-de-France poursuivra sa mobilisation pour faire monter en compétences les secteurs de l'Accueil, Hébergement, Insertion (AHI), de la veille sociale et de l'Insertion par l'Activité Economique sur **l'accueil et l'accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité.**

Elle continuera de se mobiliser pour la visibilisation et la compréhension des LGBTIphobies comme facteurs de précarisation.

Respecter les droits des étranger-es en précarité

La Fédération poursuivra ses actions d'accompagnement – webinaires et Newsletter – visant à faciliter **l'intégration des personnes bénéficiaires d'une protection internationale.** La Fédération travaillera en articulation avec la Fédération Nationale sur ces sujets en lien notamment avec le contentieux ANEF. Afin d'outiller ses adhérents, la Fas IdF actualisera le **vademecum sur les interpellations policières** dans le secteur AHI.

Agir avec les personnes concernées

Nous poursuivrons les travaux sur le Travail Pair, avec le déploiement opérationnel du projet "Travail Pair et Santé Mentale" qui vise à implémenter l'approche rétablissement dans les structures sociales et médico-sociales de soins résidentiels par le biais du développement d'un de ses outils qu'est le Travail Pair. Les travaux initiés avec le projet « **Travail Pair, Santé Mentale et Lutte contre les Exclusions** » en 2023, qui visent notamment à capitaliser sur les pratiques de travail pair dans le secteur AHI seront poursuivis.

Nous continuerons de déployer, mais surtout, en lien avec les adhérents, la FAPIL et Soliha, nous mettrons en place le plaidoyer visant à la reconduction du **Dispositif Régional de Sécurisation** des associations d'insertion par le logement, dont la convention arrive à échéance au 31/12/2026. Ce dispositif, financé par le Conseil Régional IdF est une nécessité pour ces associations qui logent les ménages les plus précaires. Nous militerons également pour la reconduction de Confiance Ile-de-France Jeune qui, grâce au soutien du Conseil Régional IdF, solvabilise les jeunes les plus précaires à l'entrée dans le logement.

Dans le cadre du projet « **Acculturer, Sensibiliser, Réduire les Risques dans les secteurs de l'Hébergement et de l'Insertion par l'Activité Economique (ASRHI)** », porté en inter-Régions FAS avec la FAS Grand-Est et la FAS Provence Alpes Côte d'Azur,, la FAS IdF poursuivra des travaux pour favoriser l'approche Réduction des Risques dans son réseau.

Développer les politiques en partant des besoins et des ressources de chaque territoire

La FAS IdF se mobilisera afin que nos adhérents puissent poursuivre leurs actions d'aller vers, d'hébergement, d'accompagnement dans l'emploi etc. pour tou-t-e-s les personnes en situation de vulnérabilité et malgré le contexte que nous connaissons.

Nous déploierons notre plaidoyer notamment dans le cadre des élections municipales.

En lien étroit avec nos délégués départementaux, nous veillerons à ce que les questions liées à la précarité soient traitées sur l'ensemble du territoire francilien et nous mettrons en place des fronts communs. Nous poursuivrons nos actions coordonnées auprès des autorités préfectorales et en direction des élus locaux afin de faciliter l'implantation de projets dignes et adaptés.

La mission « **Précarité Paris** » de la Fédération IdF, en partenariat avec la Direction des Solidarités de la Ville de Paris et la SNCF - Gares & Connexions, continuera à favoriser la mise en réseau, la montée en compétence et l'échange de pratiques, au bénéfice des personnes en situation de grand précarité et avec l'ensemble des professionnel.le.s et bénévoles du tissu associatif local, des partenaires, des agent-es et des élu-es.

La Fédération restera mobilisée sur la question **des financements et de la trésorerie de nos adhérents**. Elle défendra des financements subventions/dotations permettant d'assurer un accueil digne, tant dans la qualité de l'hébergement que dans les prestations proposées. Elle sera également vigilante à ce que chaque personne puisse bénéficier d'un accompagnement social global adapté. La FAS IdF veillera à ce que ses adhérents puissent faire face aux effets de **l'inflation** sans préjudice sur la qualité de l'accompagnement proposé. Elle sera également vigilante sur les effets de la progression inquiétante de l'inflation sur les publics les plus précaires et se montrera force d'interpellation autant que de besoin !

Promouvoir l'apport et la diversité associative de l'économie sociale et solidaire en France et en Europe

En 2026, nous œuvrerons également à développer, encore davantage, les **coopérations entre les secteurs IAE et AHI**, afin de favoriser la progression d'une offre d'insertion par l'activité économique adaptée aux personnes cumulant des difficultés d'insertion sociale. Il s'agit donc de promouvoir auprès des partenaires (services de l'Etat, collectivités territoriales et locales) et d'accompagner l'essaimage des pratiques d'accompagnement des acteurs de l'IAE, en proposant de mobiliser une offre de parcours IAE adaptée aux publics en grande difficulté (prise en charge globale des problématiques des salarié.e.s en parcours, activités de travail avec peu de prérequis, ajustement des durées de parcours aux besoins des personnes,...)

Soutenir et promouvoir le travail social

Faire connaître le secteur associatif

La FAS IdF maintiendra son soutien aux différents lieux physiques ou virtuels de valorisation du monde associatif, tels que la Fabrique de la Solidarité, **Soliguide**....

Construire la formation initiale et continue

La Fédération restera mobilisée sur les besoins en formation de ses adhérents et leur proposer des réponses adaptées et continuera de s'investir dans le champ de la médiation active en développant l'expérimentation **SEVE** (SIAE et entreprises vers l'emploi).

Renforcer l'observation sociale

Les impacts liés au contexte tant pour nos établissements que pour les publics que nous accueillons et accompagnons ne sont pas sans conséquences. La participation de la Fédération aux différents observatoires est encore plus aujourd'hui une priorité.

La Fédération participera donc aux travaux d'analyse des résultats de la **Nuit de la Solidarité 2026**.

La Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France est soutenue par ...

- Le Fonds Social Européen
- La Préfecture de la Région Ile-de-France
- Le Conseil Régional d'Ile-de-France
- La Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
- Le Département de Paris
- La Ville de Paris
- La Fondation pour le Logement des Défavorisés
- La Fondation Carrefour
- La Caisse Nationale d'Assurance Maladie
- SNCF, gares et connexions
- Le Fonds Erié



Cofinancé par l'Union européenne

FSE+



Région île de France



Fondation Carrefour



Pour la **SOLIDARITÉ**
contre les exclusions

federationsolidarite.org/regions/ile-de-france

